



Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

CEB/CES

50

75

100

150

200

250

300

Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

1	Consignes de sécurité	5
1.1	Consignes générales de sécurité	5
1.2	Recommandations	7
1.3	Responsabilités	7
2	Symboles utilisés	7
2.1	Symboles utilisés dans la notice	7
2.2	Symboles utilisés sur l'appareil	8
3	Caractéristiques techniques	8
3.1	Homologations	8
3.1.1	Certification NF	8
3.1.2	Déclaration de conformité CE	8
3.1.3	Conformité électrique / Marquage CE	9
3.1.4	Directive 2014/68/UE	9
3.1.5	Directive écoconception	9
3.2	Données techniques - Chauffe-eau électrique	9
3.3	Dimensions	10
3.3.1	Chauffe-eau électrique vertical mural	10
3.3.2	Chauffe-eau électrique à poser	11
3.4	Schéma électrique	11
4	Description du produit	12
4.1	Description générale	12
4.2	Principaux composants	12
4.3	Livraison standard	13
4.4	Accessoires et options	13
5	Avant l'installation	14
5.1	Emplacement des plaquettes signalétiques	14
5.2	Choix de l'emplacement	14
5.2.1	Choisir l'emplacement du chauffe-eau électrique	14
6	Installation	16
6.1	Recommandations	16
6.2	Installer le chauffe-eau électrique au mur	16
6.3	Raccordements hydrauliques	18
6.3.1	Schéma de raccordement	18
6.3.2	Description du groupe de sécurité	19
6.3.3	Préparer les raccordements hydrauliques	19
6.3.4	Raccorder le circuit d'eau chaude sanitaire	19
6.3.5	Raccorder le chauffe-eau électrique au circuit d'eau froide	20
6.4	Remplir le chauffe-eau électrique	20
6.5	Raccordements électriques	20
6.5.1	Recommandations électriques	20
6.5.2	Raccordement électrique	21
6.5.3	Raccorder électriquement le chauffe-eau électrique	21
7	Mise en service	22
7.1	Première mise en service	22
7.2	Points à vérifier avant la mise en service	22
7.3	Mise en service de l'appareil	22
7.4	Vérifications après la mise en service	23
7.5	Qualité de l'eau sanitaire	23
8	Réglage des paramètres	23
8.1	Réglages de la température de l'eau chaude sanitaire	23
9	Entretien	23
9.1	Généralités	23
9.2	Périodicité des opérations d'entretien	24
9.3	Maintenance par l'utilisateur	24
9.3.1	Manœuvrer la soupape ou le groupe de sécurité	24
9.4	Maintenance par l'installateur	24

9.4.1	Vidanger le chauffe-eau électrique	24
9.4.2	Démonter le tampon des résistances	24
9.4.3	Détartrer le chauffe-eau électrique	25
9.4.4	Contrôler visuellement l'anode en magnésium	25
9.4.5	Remonter le tampon des résistances	25
10	En cas de dérangement	27
10.1	Incidents et remèdes	27
11	Mise au rebut et recyclage	27
11.1	Mettre le chauffe-eau électrique hors service	27
11.2	Mise au rebut et recyclage	27
12	Pièces de rechange	27
12.1	Généralités	27
12.2	Chauffe-eau électrique	29
13	Garantie	34
13.1	Généralités	34
13.2	Conditions de garantie	34
14	Annexes	34
14.1	Fiche de maintenance pour l'installateur	34
14.2	Fiche de maintenance pour l'utilisateur	35
14.3	Fiche de produit - Chauffe-eau électrique	36

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

**Danger**

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.

**Attention**

Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 3000m.
Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.
Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir.
Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.
La notice de cet appareil est disponible auprès du service client (coordonnées en fin de notice).

**Danger d'électrocution**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique du chauffe-eau électrique.

**Important**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le chauffe-eau électrique conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

**Attention**

Vidange du chauffe-eau électrique :

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, le chauffe-eau électrique est vidangé.



Attention

- Installer obligatoirement un dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité), neuf, de dimensions 3/4" et de pression 0.7 MPa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.
- Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation du dispositif limiteur de pression, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation dépasse 80% du tarage du dispositif limiteur de pression et doit être placé en amont de l'appareil.
- Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre le dispositif limiteur de pression et le chauffe-eau électrique.

Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, se référer au chapitre. Raccorder le chauffe-eau électrique au réseau d'eau potable de la notice d'installation et d'entretien.



Avertissement

Installer l'appareil en respectant les règles nationales d'installation électrique. Si l'appareil n'est pas câblé d'usine, réaliser le câblage suivant le schéma de câblage décrit dans le chapitre Raccordements électriques de la notice de l'appareil. Cet appareil doit impérativement être raccordé à la terre de protection.



Avertissement

La mise à la terre doit être conforme aux normes d'installation en vigueur. Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique. Type et calibre de l'équipement de protection : se reporter au chapitre Section de câbles conseillée de la notice d'installation et d'entretien. Pour connecter l'appareil au réseau électrique, se reporter au chapitre Raccordements électriques de la notice d'installation et d'entretien de l'appareil.



Avertissement

Respecter la pression et la température minimale et maximale de l'eau pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil. Voir chapitre Caractéristiques techniques.



Avertissement

Respecter l'espace nécessaire pour installer correctement l'appareil en se référant au chapitre Encombrement de l'appareil. Voir Notice d'installation et d'entretien.



Attention

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation en vigueur dans le pays.



Attention

Afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe-circuit thermique, cet appareil ne doit pas être alimenté par l'intermédiaire d'un interrupteur externe, comme une minuterie, ou être connecté à un circuit qui est régulièrement mis sous tension et hors tension par le fournisseur d'électricité.



Avertissement

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre Caractéristiques techniques.

**Avertissement**

Afin de limiter le risque de brûlure, la mise en place d'un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ eau chaude sanitaire est obligatoire.

**Attention**

L'installation doit répondre en tout point à la réglementation en vigueur dans le pays qui régit les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

1.2 Recommandations

**Attention**

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.

**Important**

Conserver ce document à proximité du lieu d'installation de l'appareil.

**Important**

Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Les étiquettes et les plaquettes signalétiques doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

**Important**

Laisser le chauffe-eau électrique accessible à tout moment.

1.3 Responsabilités

Responsabilité du fabricant	<p>Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.</p> <p>Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-respect des instructions d'installation de l'appareil. • Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil. • Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
Responsabilité de l'installateur	<p>L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil. • Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur. • Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires. • Expliquer l'installation à l'utilisateur. • Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil. • Remettre toutes les notices à l'utilisateur.
Responsabilité de l'utilisateur	<p>Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil. • Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service. • Se faire expliquer l'installation par l'installateur. • Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié. • Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 Symboles utilisés

2.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Danger d'électrocution

Risque d'électrocution.



Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Risque de dégâts matériels.



Important

Attention, informations importantes.



Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

2.2 Symboles utilisés sur l'appareil

Fig.1

1

6

2

7

3

8

4

9 **IP24**

5

MW-4000319-1

- 1 Courant alternatif
- 2 Terre de protection
- 3 Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.
- 4 Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.
- 5 Attention danger de choc électrique, pièces sous tension. Déconnecter les alimentations du réseau électrique avant toute intervention.
- 6 Appoint électrique
- 7 Marquage CE : matériel respectant la législation européenne
- 8 Marquage NF : matériel respectant les critères de sécurité et de performance français
- 9 Degré de protection

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1 Certification NF

Le présent produit est conforme aux exigences des Normes NF Electricité suivantes :

- EN 60335-1:2012 + A11:2014 + A13:2017 + A1:2019 + A14:2019 + A2 : 2019 + A15 : 2021
- EN 60335-2-21: 2021
- EN 62233:2008
- EN 55014-1: 2021
- EN 55014-2:2021
- EN 61000-3-2:2019
- EN 61000-3-3:2013 + A1:2019

3.1.2 Déclaration de conformité CE

L'appareil est conforme aux normes figurant dans la déclaration de conformité CE. Il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes.

La déclaration de conformité originale est disponible auprès du fabricant.

3.1.3 Conformité électrique / Marquage CE

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- Directive Basse Tension 2014/35/UE
Norme générique : EN 60335-1
Normes visées : EN 60335-2-21, EN 60335-2-40
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE
Normes visées :
EN 55014 + EN 55014-1 + 55014-2
EN 62233 + A1:2006
EN 61000-3-2 + EN 61000-3-3
- Directive RoHS
Le présent produit est conforme aux exigences 2011/65/UE, 2015/863/UE et 2017/2102/UE.

3.1.4 Directive 2014/68/UE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2014/68/UE, article 4, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

3.1.5 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences du règlement européen 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

3.2 Données techniques - Chauffe-eau électrique

Chauffe-eau électrique vertical mural

Caractéristiques	Unité	CEB					CES			
		50	75	100	150	200	50	100	150	200
Volume de stockage	Litres	50	75	100	150	200	50	100	150	200
Tension (monophasé)	V	230								
Puissance nominale	W	1200	1200	1200	1600	2200	1200	1200	1800	2200
Résistance		Résistance blindée					Stéatite			
Anode		Magnésium								
Temps de chauffe réel (de 15 à 65°C)	Heure : minutes	2:26	4:12	5:13	5:50	5:42	2:46	5:12	5:12	6:11
Quantité d'eau fournie à 40 °C V40	Litres	-	137	176	279	376	-	183	275	373
Consommation d'entretien ⁽¹⁾	kWh/24h	0,71	1,06	1,18	1,61	1,96	0,79	1,21	1,59	1,98
Poids à vide	kg	-	22	26	34	43	-	27	35	44
(1) Norme EN60379 avec une température de déclenchement du thermostat à 65 °C et un différentiel de 5 K (Cahier des Charges LCIE 103-14)										

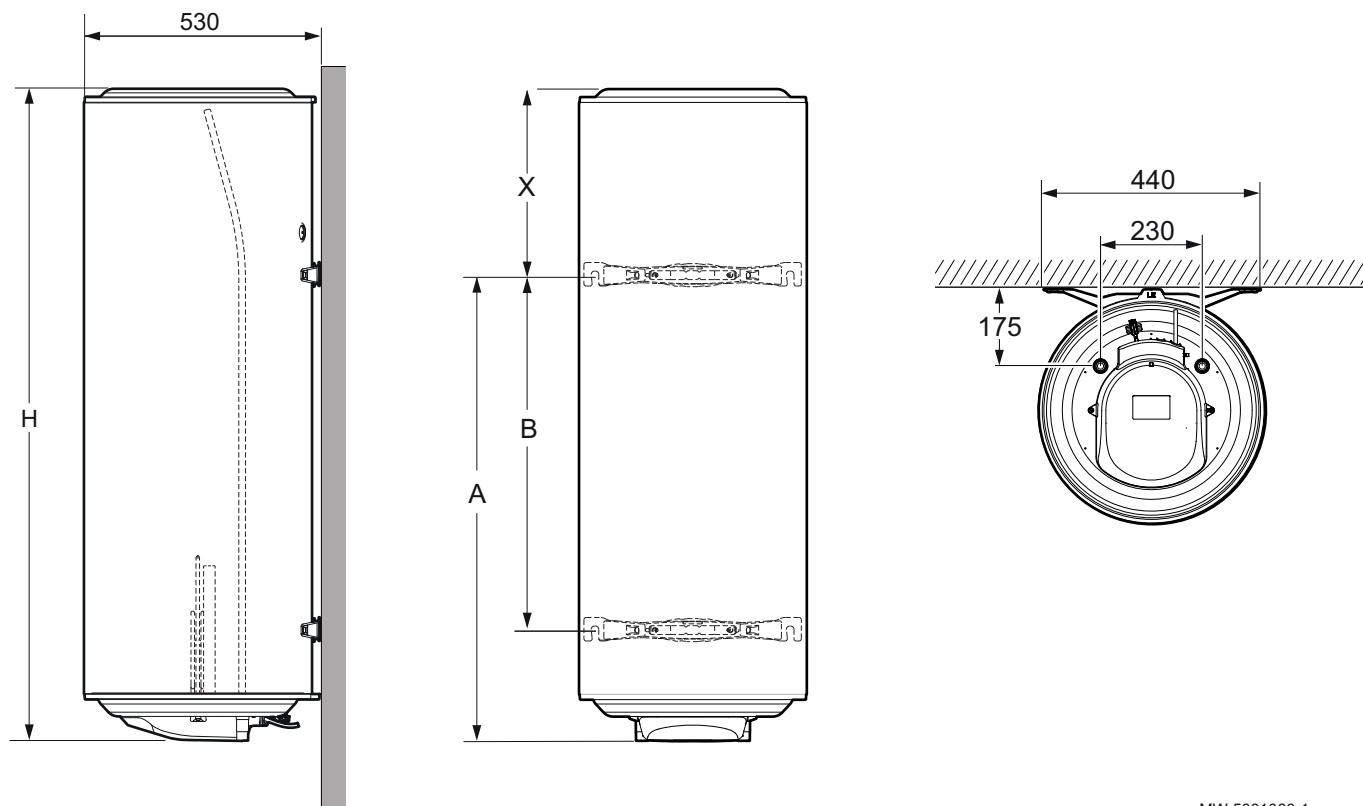
Chauffe-eau électrique à poser

Caractéristiques	Unité	CEB		CES	
		250	300	250	300
Volume de stockage	Litres	250	300	250	300
Tension monophasé	V	230			
Puissance nominale	W	3000	3000	3000	3000
Résistance		Résistance blindée		Stéatite	
Anode		Magnésium			
Temps de chauffe réel (de 15 à 65°C)	Heures : minutes	4:51	5:53	4:45	6:08
Quantité d'eau fournie à 40 °C V40	Litres	435	538	430	574
Consommation d'entretien ⁽¹⁾	kWh/24h	2,12	2,41	2,11	2,50
Poids à vide	kg	53	60	53	60
(1) Norme EN60379 avec une température de déclenchement du thermostat à 65 °C et un différentiel de 5 K (Cahier des Charges LCIE 103-14)					

3.3 Dimensions

3.3.1 Chauffe-eau électrique vertical mural

Fig.2 Dimensions du chauffe-eau électrique vertical mural



MW-5001068-1

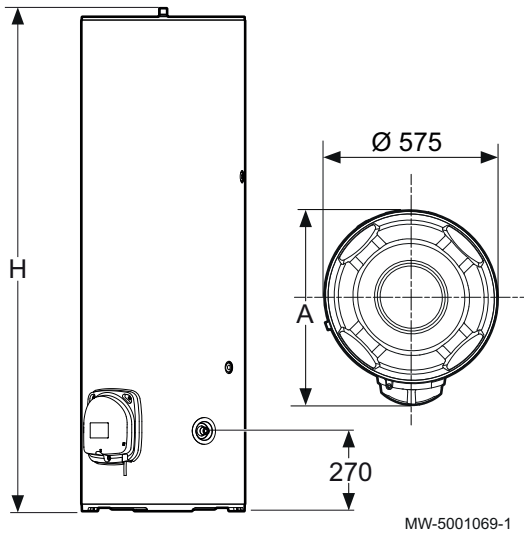
Tab.1

Volume en litres	50	75	100	150	200
A	368	570	745	1053	1053
B	-	-	-	798	798
H	524	705	835	1155	1475
X	156	135	90	102	422
Diamètre (Ø)	505	513	513	513	513

3.3.2 Chauffe-eau électrique à poser

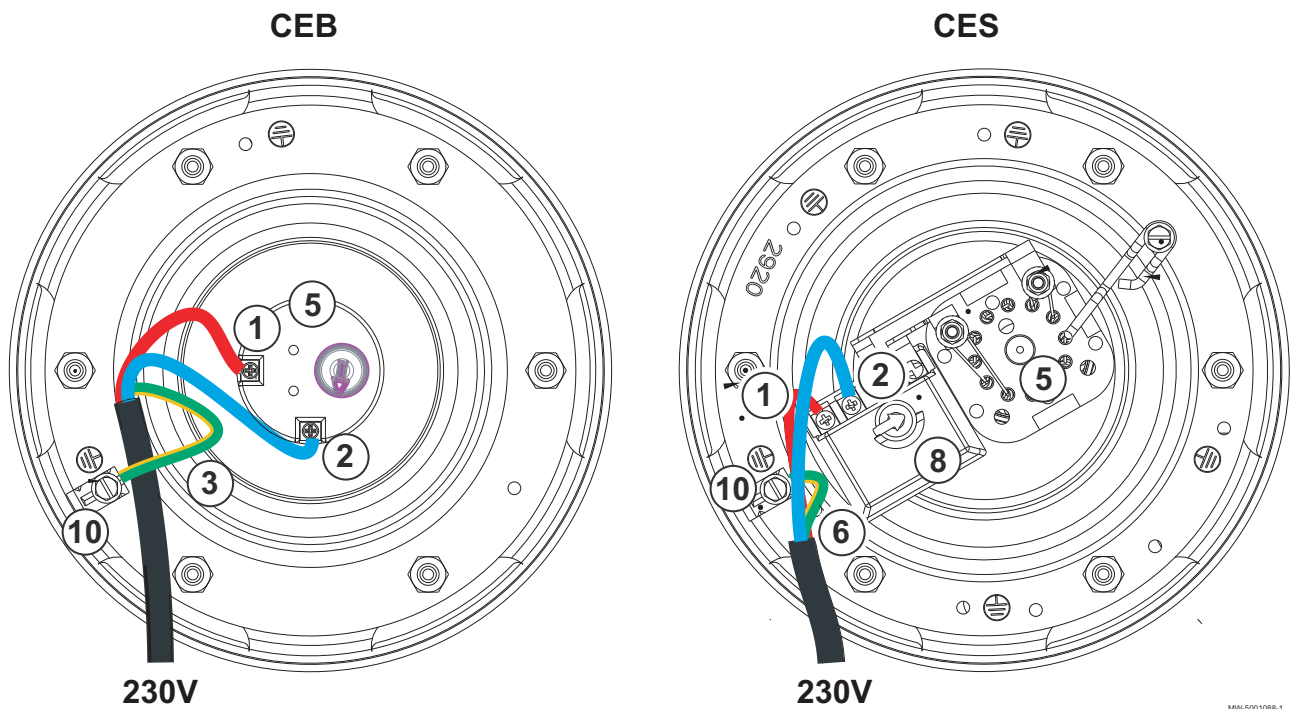
Fig.3 Dimensions du chauffe-eau électrique à poser

Tab.2



Volume en litres	250	300
A	645	645
H	1510	1765
Diamètre (Ø)	575	575

3.4 Schéma électrique



- 1 Phase
- 2 Neutre
- 5 Résistances électriques
- 8 Thermostat
- 10 Mise à la terre

4 Description du produit

4.1 Description générale

Le chauffe-eau électrique de la gamme CEB/CES a les caractéristiques suivantes :

Description générale :

- La cuve est en acier de qualité supérieur revêtue intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C respectant les normes alimentaires et protégeant la cuve efficacement contre la corrosion.
- Protection contre la corrosion :
 - 50-300 litres : La cuve est protégée contre la corrosion par une anode magnésium.
- CES - L'appareil est équipé d'une résistance électrique stéatite insérée dans une gaine émaillée, accessible sans opérer de vidange.
- CEB - L'appareil est équipé d'une résistance électrique blindée.
- L'appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans chlorofluorocarbure (CFC), ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.
- L'appareil est habillé en tôle d'acier laqué blanc avec capot de protection. Le capot de protection permet une accessibilité facile au thermostat électronique.
- Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 3000 mètres.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau électrique lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.
- Ce chauffe-eau électrique est vendu avec une température de fonctionnement supérieur à 60°C capable de limiter la prolifération des bactéries de légionelle dans le réservoir.

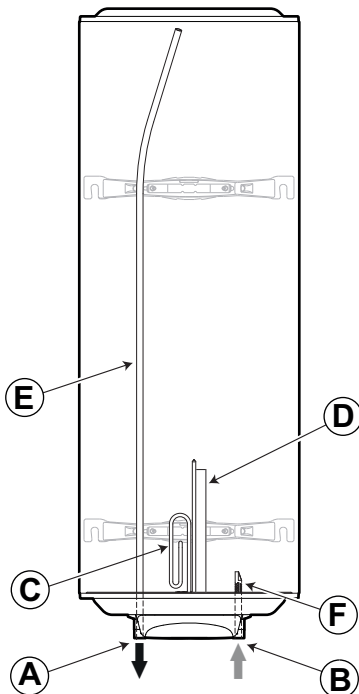


Attention

Au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.

4.2 Principaux composants :

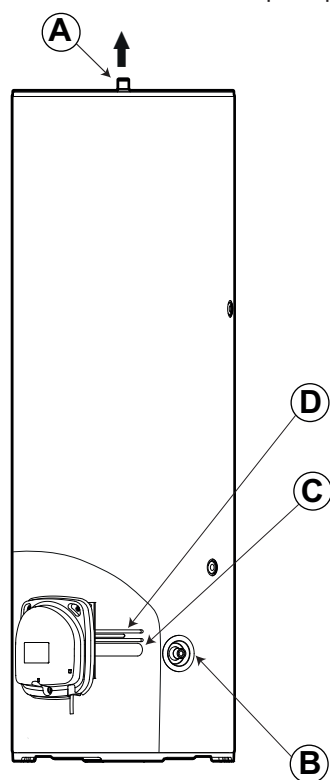
Fig.4 Chauffe-eau électrique vertical mural



- | | |
|----------|--|
| A | Sortie eau chaude sanitaire - G 3/4" |
| B | Arrivée eau froide - G 3/4" |
| C | CES
- Résistance électrique stéatite. |
| | CEB
- Résistance électrique blindée. |
| D | Anode magnésium |
| E | Tube de soutirage eau chaude sanitaire |
| F | Brise-jet eau froide |

MW-5001070-1

Fig.5 Chauffe-eau électrique à poser



MW-5001071-1

- A** Sortie eau chaude sanitaire - G 3/4"
B Arrivée eau froide - G 3/4"
C CES
 - Résistance électrique stéatite.
 CEB
 - Résistance électrique blindée.
D Anode magnésium

4.3 Livraison standard

Contenu du colis du chauffe-eau électrique :

- le chauffe-eau électrique,
- raccords diélectriques (1x),
- une notice d'installation, d'utilisation et d'entretien du chauffe-eau électrique.

4.4 Accessoires et options

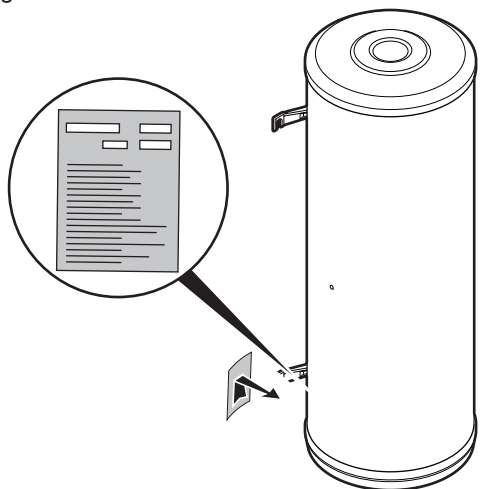
Tab.3

Accessoires	Références
CES - Kit résistance électrique 3000W/400 V (pour 200L et 300L)	7806388
Trépied pour pose au sol	89788949
Kit de transfert d'entraxe universel	100019794

5 Avant l'installation

5.1 Emplacement des plaquettes signalétiques

Fig.6



MW-4000322-2

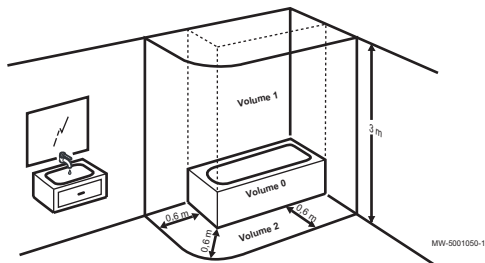
Les plaquettes signalétiques doivent être accessibles à tout moment, elles permettent d'identifier le produit et donnent les informations suivantes :

- Type d'appareil,
- Numéro de série,
- Alimentation électrique.

5.2 Choix de l'emplacement

5.2.1 Choisir l'emplacement du chauffe-eau électrique

Fig.7



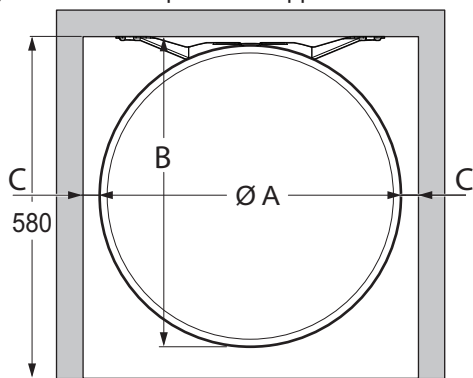
MW-5001050-1

L'indice de protection autorise l'installation en salle de bains, toutefois hors des volumes de protection 0, 1 et 2.

Tab.4 Indice de protection du chauffe-eau électrique

Volume du chauffe-eau électrique	IP 24	IP 25
50	-	X
75	-	X
100	-	X
150	-	X
200	-	X
250	X	-
300	X	-

Fig.8 Mise en place de l'appareil



MW-5001051-1

Tab.5 Chauffe-eau électrique vertical mural et à poser

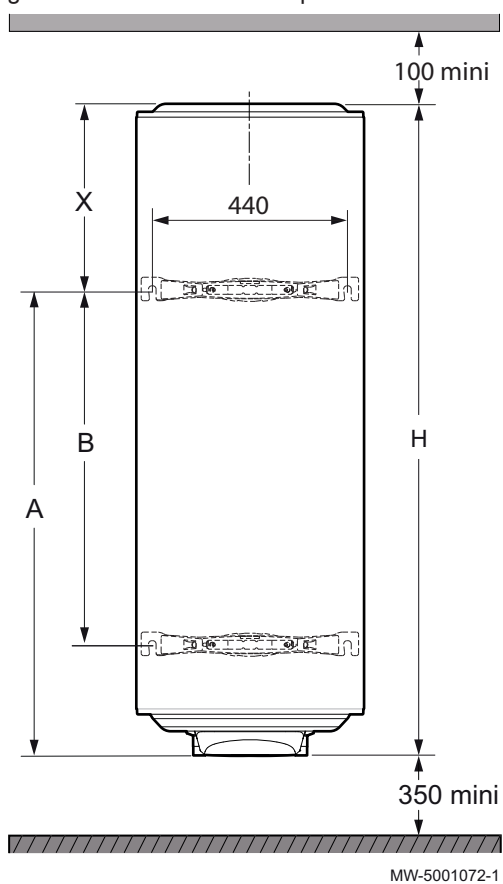
Repères (en millimètres)	Volume (litres)	50	75	100	150	200	250	300
A	verticaux muraux	505	513	513	513	513	-	-
	à poser	-	-	-	-	-	575	575
B		522	530	530	530	530	-	-
C mini		100	100	100	100	100	100	100

Pour assurer une bonne accessibilité et faciliter l'entretien du chauffe-eau électrique, son implantation doit respecter les dimensions minimum indiquées par le fabricant.

1. Choisir l'emplacement du chauffe-eau électrique en tenant compte des dimensions de l'appareil.
2. Choisir un local respectant les caractéristiques suivantes :
 - Local sec, à l'abri du gel et à une température minimale de 7 °C
 - Eviter les locaux exposés à du gaz, des vapeurs ou des poussières.

3. Respecter le degré de protection du chauffe-eau électrique, lors de son installation.

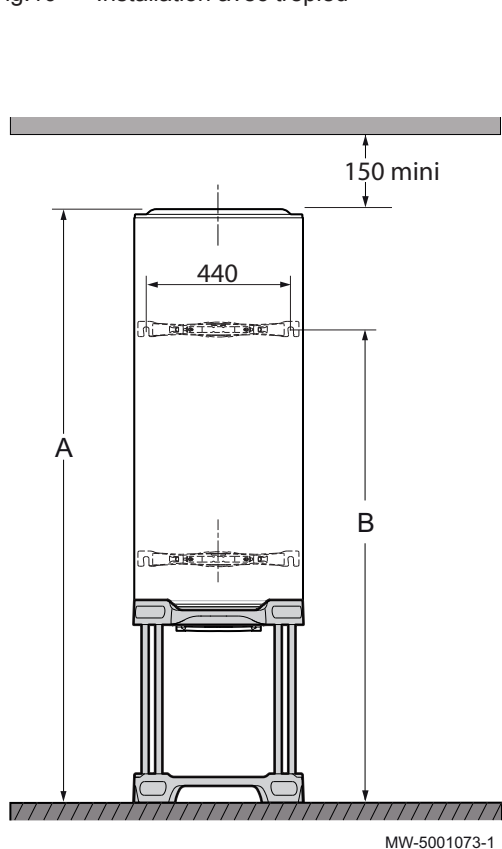
Fig.9 Installation sans trépied



Tab.6 Dimensions du chauffe-eau électrique sans trépied

Volume en litres	50	75	100	150	200
A	368	570	745	1053	1053
B	-	-	-	798	798
H	524	705	835	1155	1475
X	156	135	90	102	422

Fig.10 Installation avec trépied



Tab.7 Dimensions du chauffe-eau électrique avec trépied

Volume en litres	50	75	100	150	200
A	1109	1275	1446	1779	2106
B	953	1155	1333	1633	1633

6 Installation

6.1 Recommandations

L'installation des appareils doit être effectuée par un professionnel attesté conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur.

L'installation doit répondre en tout point aux réglementations et directives en vigueur qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

Lors de l'installation des appareils, respecter le degré de protection du chauffe-eau électrique

Au moment de choisir l'emplacement du chauffe-eau électrique, suivre les recommandations suivantes :

1. Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie.
2. Prévoir un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.
3. Prévoir des vannes de sectionnement.
4. Prévoir un réducteur de pression.
5. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit d'eau froide sanitaire.

6.2 Installer le chauffe-eau électrique au mur

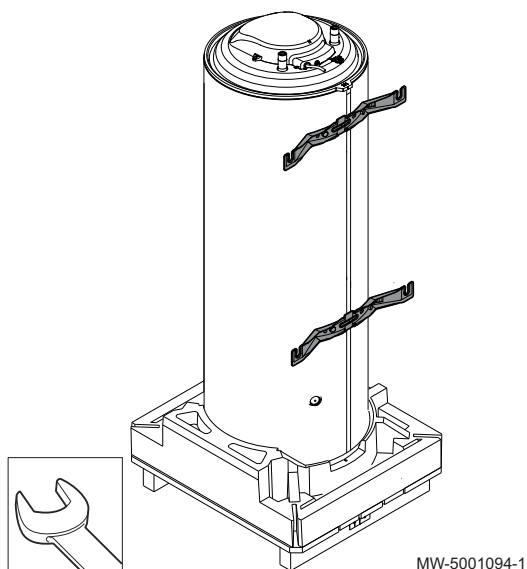
La fixation du chauffe-eau électrique au mur doit tenir compte de la solidité du mur. Dans le cas d'un mur ne supportant pas la charge du chauffe-eau électrique, utiliser obligatoirement l'option trépied.

Le trépied doit être posé sur une surface plane supportant le poids du chauffe eau électrique plein.

Avec un trépied, le chauffe-eau électrique doit obligatoirement être fixé au mur avec l'étrier supérieur pour éviter tout basculement.

L'installateur est responsable du type de fixation utilisé et de la bonne tenue mécanique de l'ensemble y compris du choix du support.

Les vis, les chevilles et les rondelles destinées à la fixation des étriers sur le mur ne sont pas fournies.



1. Respecter les côtes pour positionner le chauffe-eau électrique au mur.

Installation avec trépied : Pré-positionner le trépied en respectant les côtes d'installation. Le trépied doit rester à 42 mm du mur.

2. Pré-visser sur le mur en laissant les vis apparentes d'au moins 15 mm. Les vis M10 à utiliser dépendent de la nature du mur. Les vis doivent supporter le poids du chauffe-eau électrique rempli d'eau.
3. Basculer le chauffe-eau électrique sur ses étriers.

Fig.11

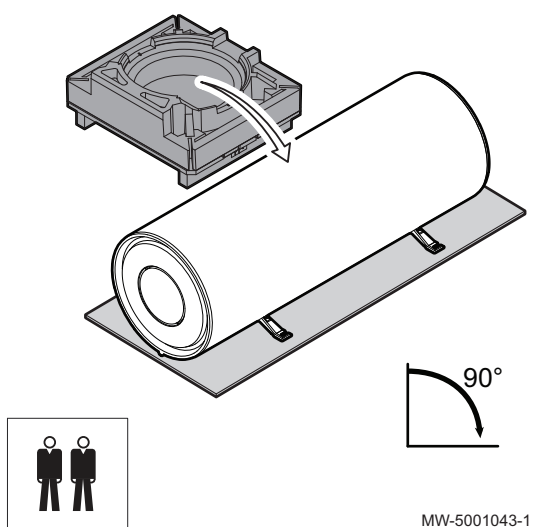
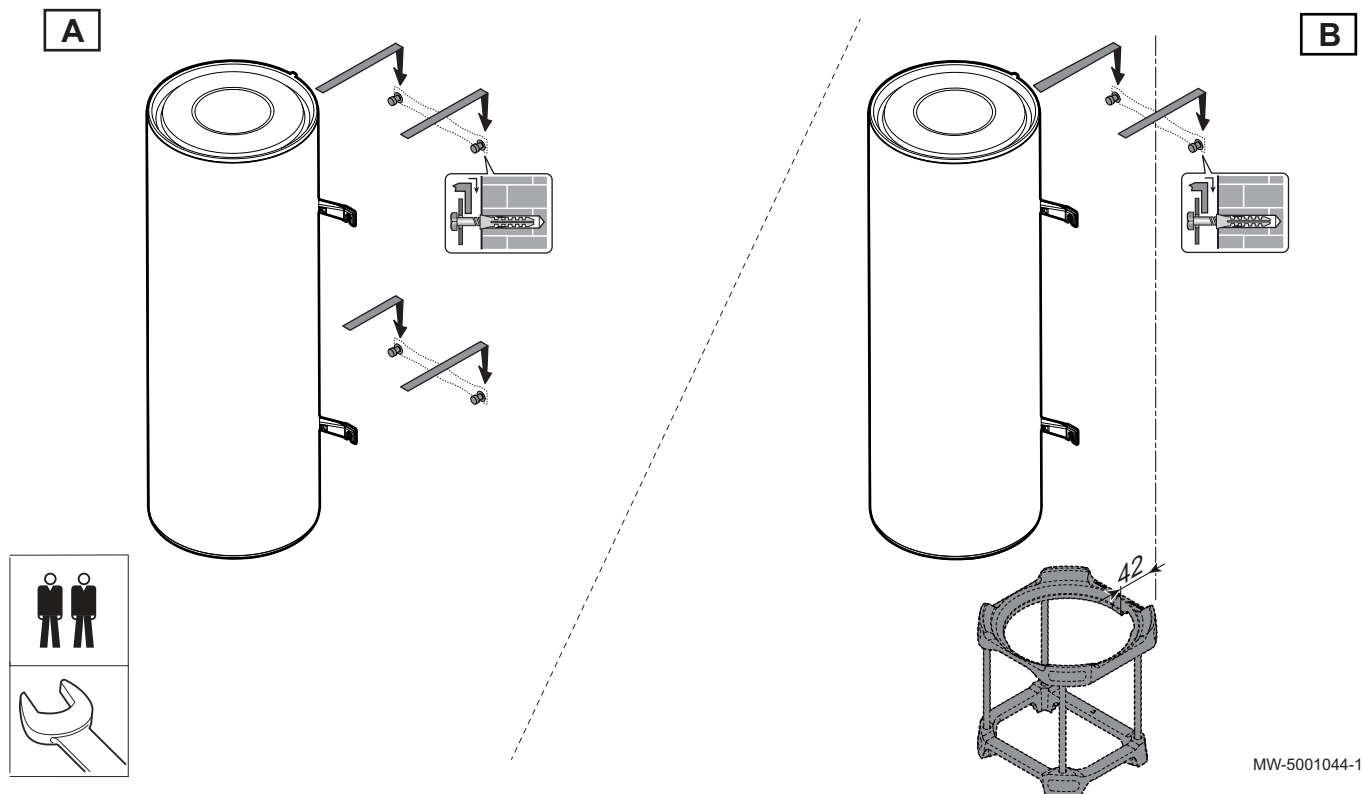


Fig.12

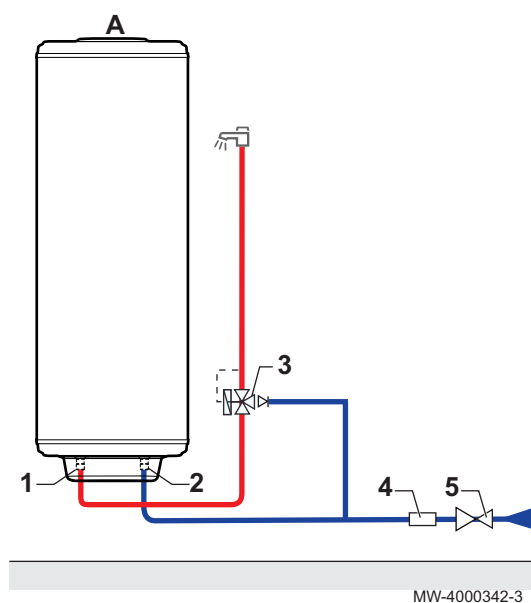


4. Installation sans trépied (A) : Accrocher le chauffe-eau électrique en insérant les étriers sur les vis.
Installation avec trépied (B) : Accrocher le chauffe-eau électrique en insérant l'étrier supérieur sur les vis.
⇒ Le chauffe-eau électrique doit reposer sur le trépied.
5. Resserer les vis.

6.3 Raccordements hydrauliques

6.3.1 Schéma de raccordement

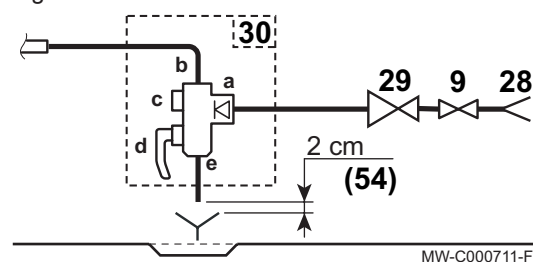
Fig.13



- | | |
|----------|---|
| A | Chauffe-eau électrique |
| 1 | Sortie d'eau chaude sanitaire avec raccord diélectrique |
| 2 | Entrée d'eau froide sanitaire |
| 3 | Mitigeur thermostatique (option) |
| 4 | Groupe de sécurité |
| 5 | Réducteur de pression |

6.3.2 Description du groupe de sécurité

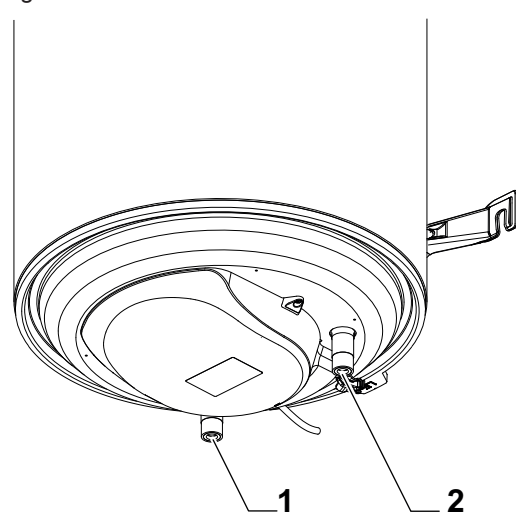
Fig.14



- 9 Vanne de sectionnement
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité
- 54 Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- a Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- b Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur
- c Robinet d'arrêt
- d Soupape de sécurité et vidange manuelle
- e Orifice de vidange

6.3.3 Préparer les raccords hydrauliques

Fig.15



- 1 Sortie d'eau chaude sanitaire (collerette rouge)
- 2 Entrée d'eau froide sanitaire (collerette bleue)

Les composants utilisés pour le raccordement au circuit d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.

Les raccords hydrauliques doivent respecter les normes et directives locales en vigueur.

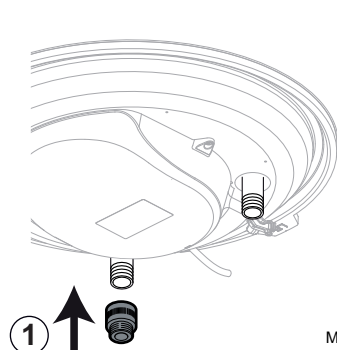
Rincer impérativement les circuits d'eau chaude sanitaire et les tuyauteries d'arrivée d'eau froide avant d'effectuer les raccords hydrauliques pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve du chauffe-eau électrique.

Si le rinçage doit être effectué à l'aide d'un produit agressif, neutraliser l'eau de rinçage avant son évacuation vers le réseau des eaux usées.

MW-5001095-1

6.3.4 Raccorder le circuit d'eau chaude sanitaire

Fig.16

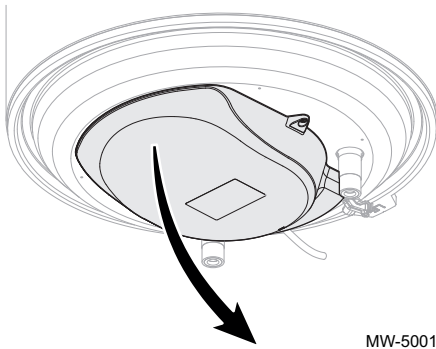


Le raccord diélectrique est fourni dans un sachet dans la coiffe en polystyrène.

1. Pour éviter toute corrosion sur les raccords entre le chauffe-eau électrique et les tuyauteries, installer impérativement un raccord diélectrique avec le joint fourni ou à l'aide de chanvre ou de pâte à joint sur la sortie d'eau chaude (collerette rouge).

MW-5001096 -1

Fig.17



MW-5001097-1

2. Monter un mitigeur thermostatique d'eau sanitaire (non fourni) à la sortie du chauffe-eau électrique :
 - **France** : le mitigeur thermostatique est obligatoire.
 - **Autres pays** : le mitigeur thermostatique est conseillé.

**Attention**

Laisser libre l'accès sous le chauffe-eau électrique afin de pouvoir complètement ouvrir le capot et sortir la résistance.

6.3.5 Raccorder le chauffe-eau électrique au circuit d'eau froide

1. Implanter un réducteur de pression si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex. 0,55 MPa (5,5 bar) pour un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar)).

**Attention**

Implanter le réducteur de pression en amont de l'appareil et en aval du compteur d'eau, de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

2. Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.
3. Intégrer une soupape de sécurité plombée et tarée à 0,7 MPa (7 bar) (non livrée) sur l'entrée d'eau froide sanitaire, près du chauffe-eau électrique, à un endroit facile d'accès, pour protéger le chauffe-eau électrique des surpressions.

**Attention**

Ne placer aucun organe de sectionnement entre la soupape ou le groupe de sécurité et le chauffe-eau électrique.

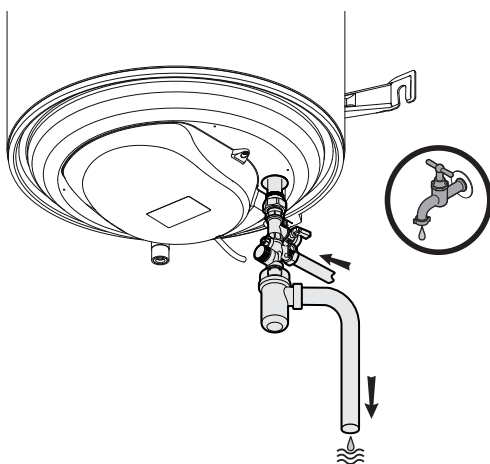
**Important**

Les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF sont préconisés.

4. Pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression :
 - maintenir le tube d'évacuation du groupe de sécurité à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.
 - le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au chauffe-eau électrique doit être au moins égal au diamètre de l'entrée d'eau froide sanitaire du chauffe-eau électrique.
5. Réaliser le raccordement à l'eau froide sanitaire.

6.4 Remplir le chauffe-eau électrique

Fig.18



MW-5001076-1

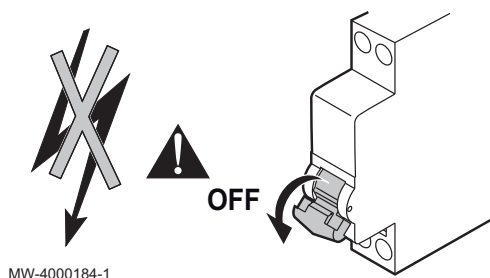
Lorsque les raccordements hydrauliques et électriques sont réalisés, remplir le chauffe-eau électrique.

1. Ouvrir un robinet d'eau chaude.
2. Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité pour purger l'air dans l'installation.
3. Fermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau s'écoule par celui-ci.
⇒ Le chauffe-eau électrique est rempli.
4. Vérifier l'étanchéité du raccordement des tubulures et le bon fonctionnement des organes hydrauliques en ouvrant la vanne de vidange du groupe de sécurité.

6.5 Raccordements électriques

6.5.1 Recommandations électriques

Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension, par un professionnel qualifié.



L'alimentation électrique se fait par un câble de raccordement au secteur (~230 V, 50 Hz) selon les réglementations nationales en vigueur pour les installations électriques.

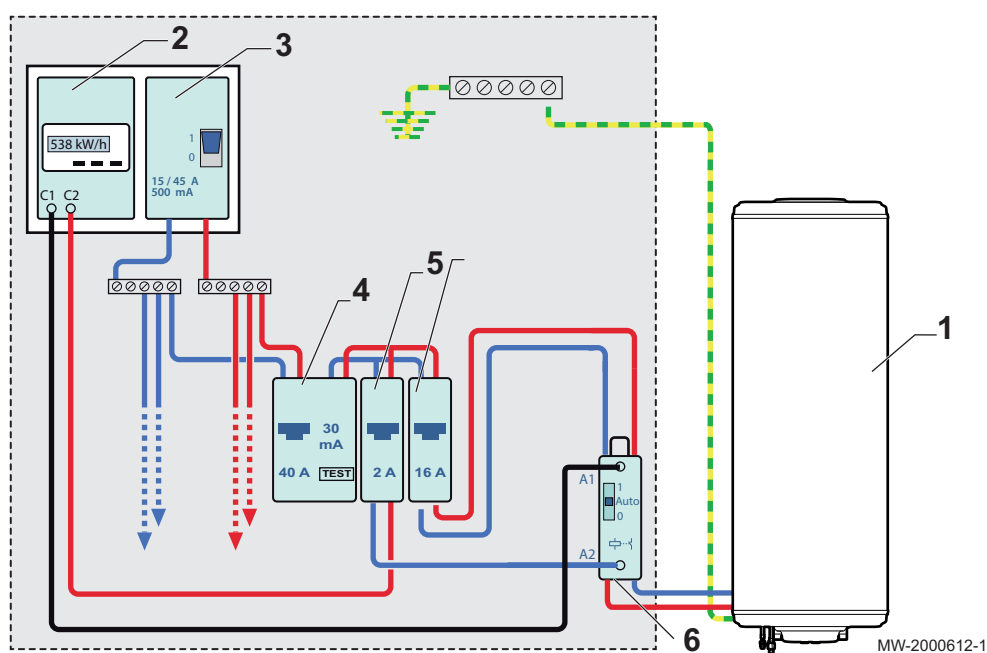
Respecter les polarités lors des raccordements électriques au réseau :

- Fil marron (L) : Phase
- Fil bleu (N) : Neutre
- Fil vert/jaune \oplus : Terre

Si le câble d'alimentation est endommagé, le faire remplacer obligatoirement par un installateur qualifié.

6.5.2 Raccordement électrique

Fig.19



- | | |
|---|--|
| <p>1 Chauffe-eau électrique</p> <p>2 Compteur</p> <p>3 Disjoncteur de branchement</p> | <p>4 Interrupteur différentiel Type AC</p> <p>5 Disjoncteurs</p> <p>6 Contacteur heures pleines / heures creuses</p> |
|---|--|

6.5.3 Raccorder électriquement le chauffe-eau électrique

Fig.20 Raccordement électrique CEB

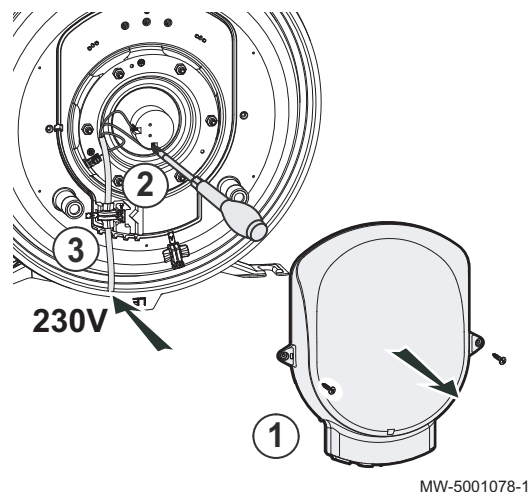
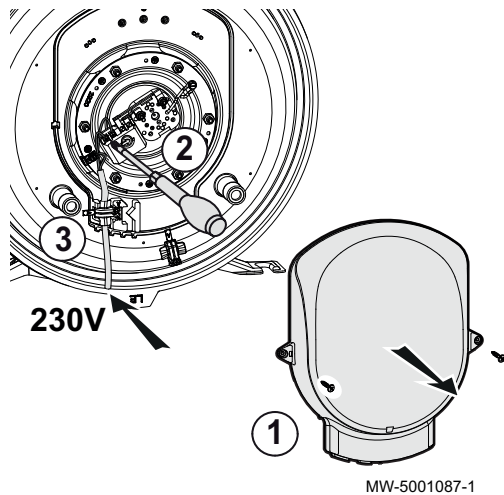


Fig.21 Raccordement électrique CES



Le câble d'alimentation de section 2,5 mm² pour raccorder électriquement le chauffe-eau électrique n'est pas fourni.

1. Retirer le couvercle inférieur du chauffe-eau électrique.
2. Raccorder les fils du câble d'alimentation sur le bornier d'alimentation.
3. Serrer l'arrêt de traction pour maintenir le câble d'alimentation électrique.

7 Mise en service

7.1 Première mise en service



Attention

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

7.2 Points à vérifier avant la mise en service

1. Rincer le circuit sanitaire. Vérifier que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée.
2. Remplir le chauffe-eau électrique en eau.
3. Ouvrir un robinet d'eau chaude de l'installation sanitaire du client.
4. Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité. S'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée.
5. Remplir complètement le chauffe-eau électrique par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
6. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.
7. Dégazer soigneusement toutes les tuyauteries eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 et 5 pour chaque robinet d'eau chaude.
Le dégazage du chauffe-eau électrique et du réseau de distribution permet d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.
8. Vérifier l'étanchéité des raccordements et de la trappe de visite.
9. Vérifier le bon fonctionnement des organes de sécurité.
10. Vérifier les raccordements électriques.
11. Vérifier la présence d'une prise de terre et de son circuit de terre.

7.3 Mise en service de l'appareil

1. Mettre l'appareil sous tension.
- Lors de la première mise sous tension, une fumée et une odeur peuvent se dégager de l'élément chauffant. Ce phénomène est normal et disparaît au bout de quelques minutes.
 - Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.
 - Il est possible qu'après un fonctionnement de 15 à 30 minutes, de l'eau s'écoule du groupe de sécurité.
 - Le thermostat doit couper après le temps de chauffe de l'appareil.

7.4 Vérifications après la mise en service



Après la mise en service de l'appareil, contrôler l'installation.

1. Vérifier l'étanchéité des raccords.
2. Contrôler la pression d'eau.
3. Vérifier l'absence de défaut.
4. Informer l'utilisateur sur la périodicité des entretiens à effectuer.
5. Expliquer aux utilisateurs le fonctionnement de l'installation et des codes erreurs.
6. Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

7.5 Qualité de l'eau sanitaire

Dans les régions où l'eau est très calcaire $TH > 20$ °f, il est recommandé de prévoir un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °f et 20 °f, la conductivité de l'eau doit être comprise entre 100 $\mu\text{S}/\text{cm}$ et 1000 $\mu\text{S}/\text{cm}$ pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion.

L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art, et les recommandations contenues dans la notice de l'adoucisseur, vérifié et entretenu régulièrement.

8 Réglage des paramètres

8.1 Réglages de la température de l'eau chaude sanitaire

La température en sortie du chauffe-eau est réglée d'usine à la température maximale de 65 °C.

La mise hors gel (7°) se fait en tournant le potentiomètre vers l'autre extrémité.

- Pour accéder au potentiomètre de température, ouvrir le couvercle sous l'appareil

9 Entretien

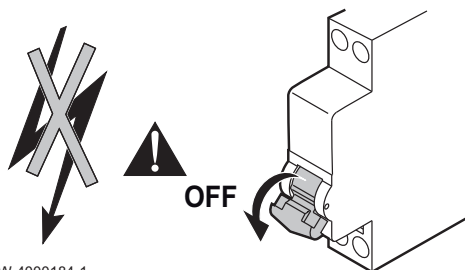
9.1 Généralités



Attention

Ne pas laisser le chauffe-eau électrique sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel obligatoire de l'appareil.
L'absence d'entretien annule la garantie.

Fig.22



Les opérations de contrôle et d'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel attesté conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur.

Les opérations d'entretien sont importantes pour les raisons suivantes :

- Garantir des performances optimales,
- Allonger la durée de vie du matériel,
- Fournir une installation qui assure le meilleur confort dans le temps au client.

Mettre le chauffe-eau électrique hors tension, avant toute intervention sur l'appareil.

9.2 Périodicité des opérations d'entretien



Voir

La fiche de maintenance est disponible en annexe.

Tab.8 Entretien général

Opération	Périodicité	Installateur	Utilisateur
Manipuler la soupape ou le groupe de sécurité	Une fois par mois		X

Tab.9 Entretien du chauffe-eau électrique

Opérations	Périodicité	Installateur	Utilisateur
Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux et humide l'habillage	Une fois par an		X
Détartrer le chauffe-eau électrique	Au bout de la première année d'utilisation puis tous les 2 ans	X	
Contrôler l'anode en magnésium	Au bout de la première année d'utilisation puis tous les 2 ans	X	

9.3 Maintenance par l'utilisateur

9.3.1 Manœuvrer la soupape ou le groupe de sécurité

Pour se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le chauffe-eau électrique, vérifier le bon fonctionnement de la soupape ou du groupe de sécurité. Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner des dommages sur le chauffe-eau électrique et l'annulation de sa garantie.

1. Manœuvrer la soupape ou le groupe de sécurité au moins une fois par mois.

9.4 Maintenance par l'installateur



Attention

Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau électrique avant toute opération de nettoyage, de vidange ou de réparation.

9.4.1 Vidanger le chauffe-eau électrique



Important

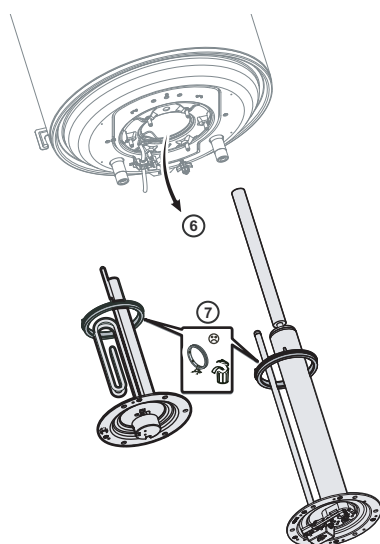
La plupart des opérations de maintenance nécessitent une vidange du chauffe-eau électrique. Prévoir ces opérations au même moment.

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Si nécessaire, raccorder un tuyau souple au niveau de l'arrivée d'eau froide sanitaire et à proximité de l'écoulement.
3. Ouvrir la vanne d'arrêt et laisser le chauffe-eau électrique se vidanger au-dessus de l'écoulement.
4. Ouvrir un robinet d'eau chaude pour vidanger complètement l'installation.

9.4.2 Démonter le tampon des résistances

Les opérations de contrôle telles que le détartrage ou le remplacement du joint nécessitent de vidanger le chauffe-eau électrique puis de démonter le tampon de visite.

1. Vidanger le chauffe-eau électrique.
2. Devisser les vis de fixation du couvercle inférieur.



MW-5001079-1

3. Enlever le couvercle inférieur.
4. Retirer le câble d'alimentation du bornier, de la terre et de l'arrêt de traction.
5. Retirer les écrous du tampon des résistances.
6. Sortir le tampon des résistances de son emplacement.
7. Jeter le joint d'étanchéité.

9.4.3 Détartrer le chauffe-eau électrique

Dans les régions où l'eau est calcaire, détartrer le chauffe-eau électrique une fois par an.

Cette opération de détartrage garantit les performances du chauffe-eau électrique.

Détartrer le chauffe-eau électrique au bout de la première année d'utilisation, puis tous les 2 ans. Si le chauffe-eau électrique est entartré avant 2 ans, augmenter la fréquence de détartrage.

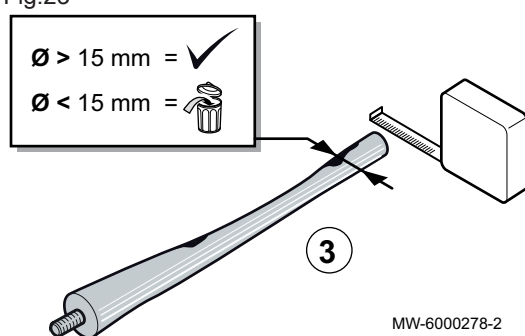
1. Vidanger le chauffe-eau électrique.
2. Démontez le tampon de visite.
3. Contrôler l'état d'entartrage du chauffe-eau électrique.
4. Enlever le tartre déposé dans le fond du réservoir.
5. Remonter le tampon de visite.
6. Remplir le chauffe-eau électrique.

9.4.4 Contrôler visuellement l'anode en magnésium

Le contrôle visuel de l'anode magnésium nécessite une vidange du chauffe-eau électrique.

1. Vidanger le chauffe-eau électrique.
2. Démontez le tampon de visite.
3. Mesurer le diamètre de l'anode.
4. Remplacer l'anode si son diamètre est inférieur à 15 mm.
5. Remonter le tampon de visite.

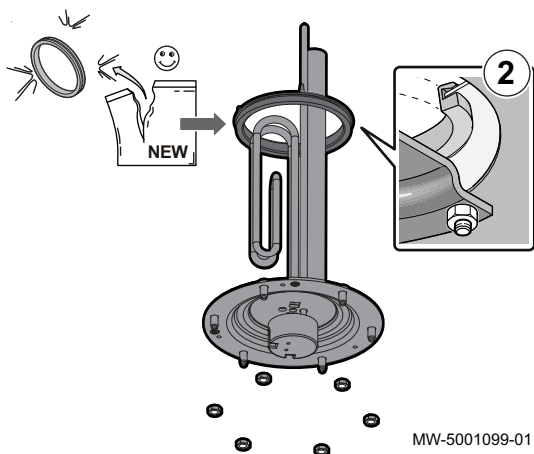
Fig.23



MW-6000278-2

9.4.5 Remonter le tampon des résistances

1. Déballer le nouveau joint.

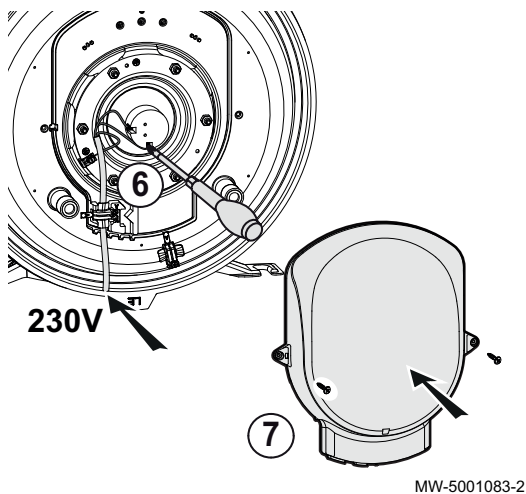


2. Positionner le nouveau joint à l'emplacement de l'ancien joint.
3. Remettre le tampon des résistances dans son emplacement.
4. Revisser suivant un serrage en étoile les écrous de fixation du tampon des résistances.

Chauffe-eau électrique	12 Nm	14 Nm
mural vertical	-	X
horizontal	X	-

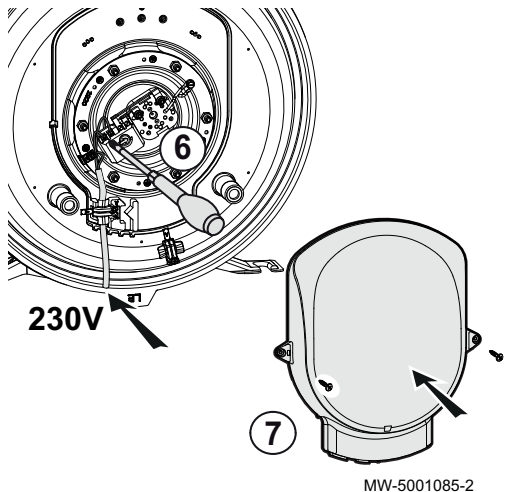
5. Repositionner la sonde

Fig.24 CEB



6. Brancher le câble d'alimentation sur le bornier et le fil de terre.
7. Remettre le couvercle inférieur en revissant les vis de fixation.
8. Remplir le chauffe-eau électrique.
9. Remettre le chauffe-eau électrique sous tension.

Fig.25 CES




10 En cas de dérangement

10.1 Incidents et remèdes

Tab.10

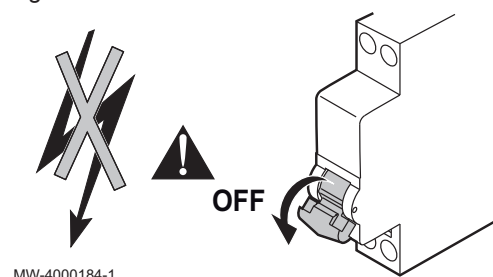
Descriptions	Solutions	CEB	CES
Pas de chauffe	Remplacer le thermostat	-	X
	Remplacer la résistance	X	X
Pas de chauffe après remplacement du thermostat	Remplacer la résistance	-	X

 Pour le remplacement des éléments ci-dessus, nous recommandons de faire appel à votre installateur.

11 Mise au rebut et recyclage

11.1 Mettre le chauffe-eau électrique hors service

Fig.26



MW-4000184-1

1. Mettre le chauffe-eau électrique hors tension, avant toute intervention sur l'appareil.
2. Couper l'alimentation en eau du chauffe-eau électrique.
3. Vidanger le chauffe-eau électrique.

11.2 Mise au rebut et recyclage

Fig.27



MW-3000179-03

i Important

Le démontage et la mise au rebut du chauffe-eau électrique doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau électrique.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccords hydrauliques en sortie du chauffe-eau électrique.
6. Rebuter ou recycler le chauffe-eau électrique conformément aux réglementations locales et nationales.

12 Pièces de rechange

12.1 Généralités

Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.

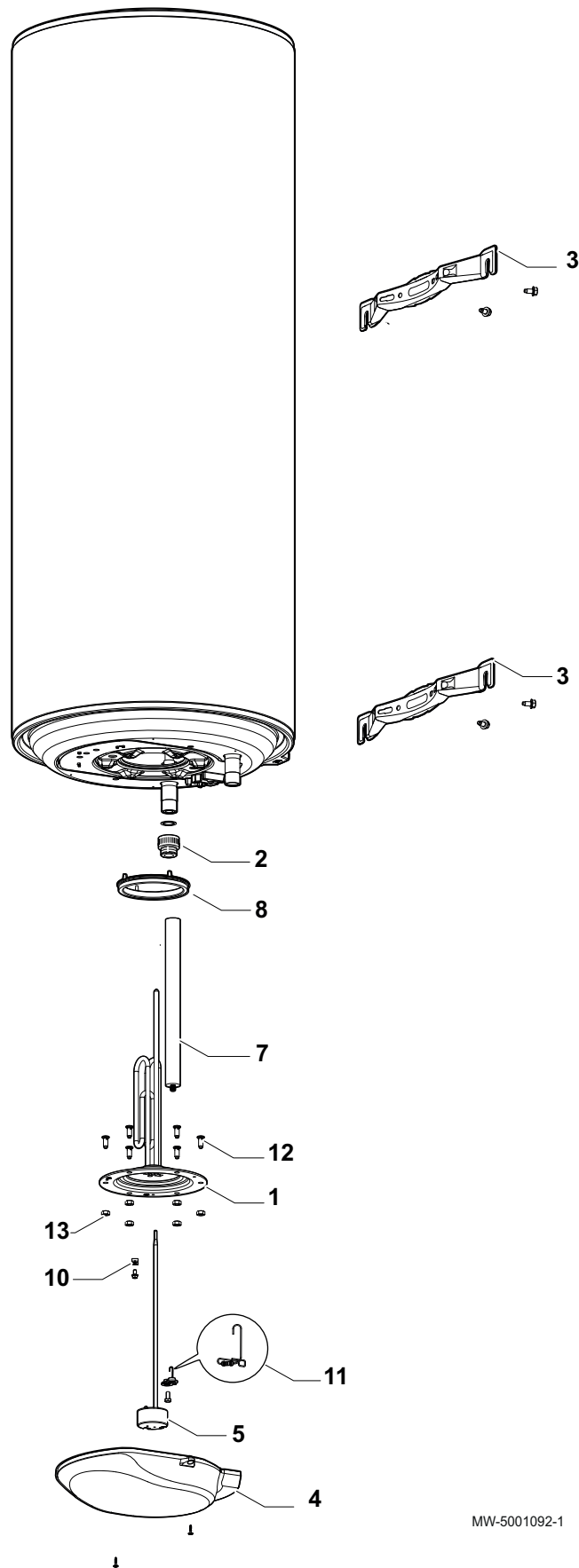


Important

Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

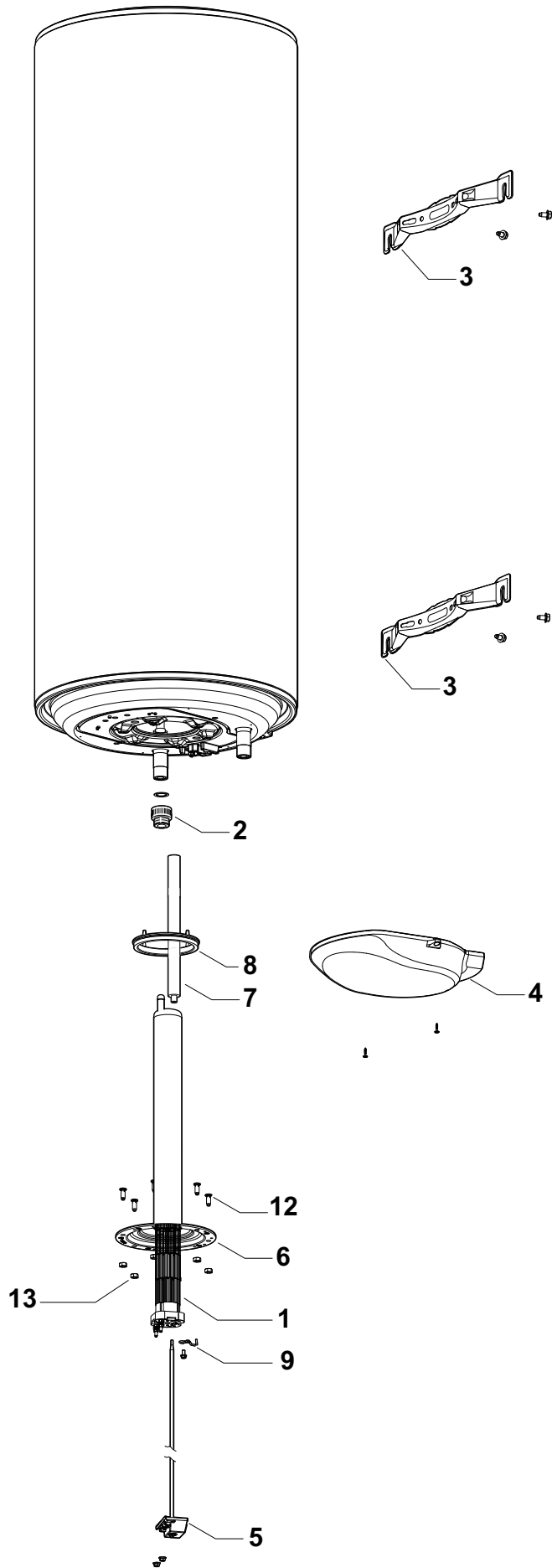
12.2 Chauffe-eau électrique

Fig.28 CEB



MW-5001092-1

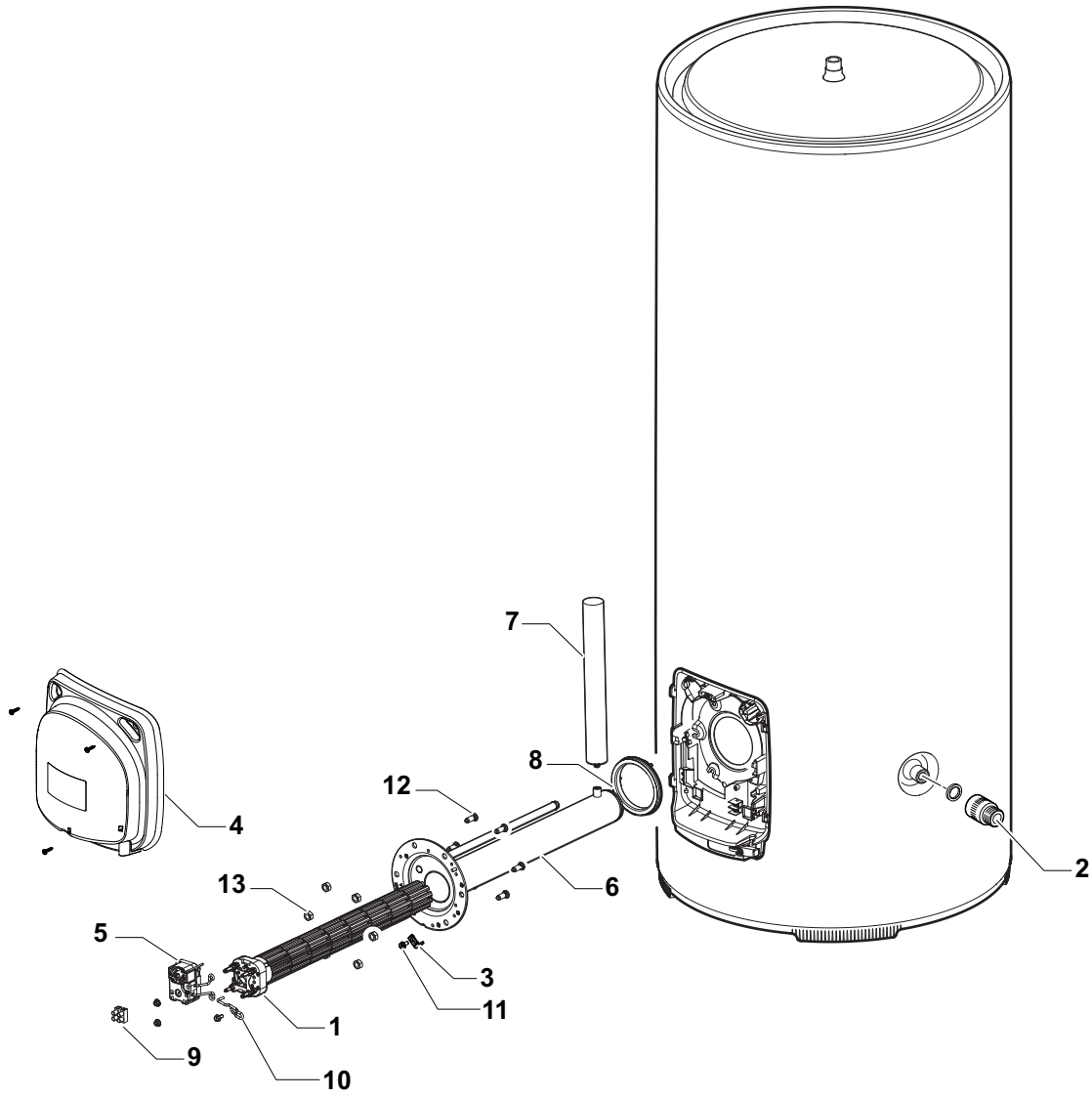
Fig.29 CES



Tab.11 Chauffe-eau électrique vertical mural

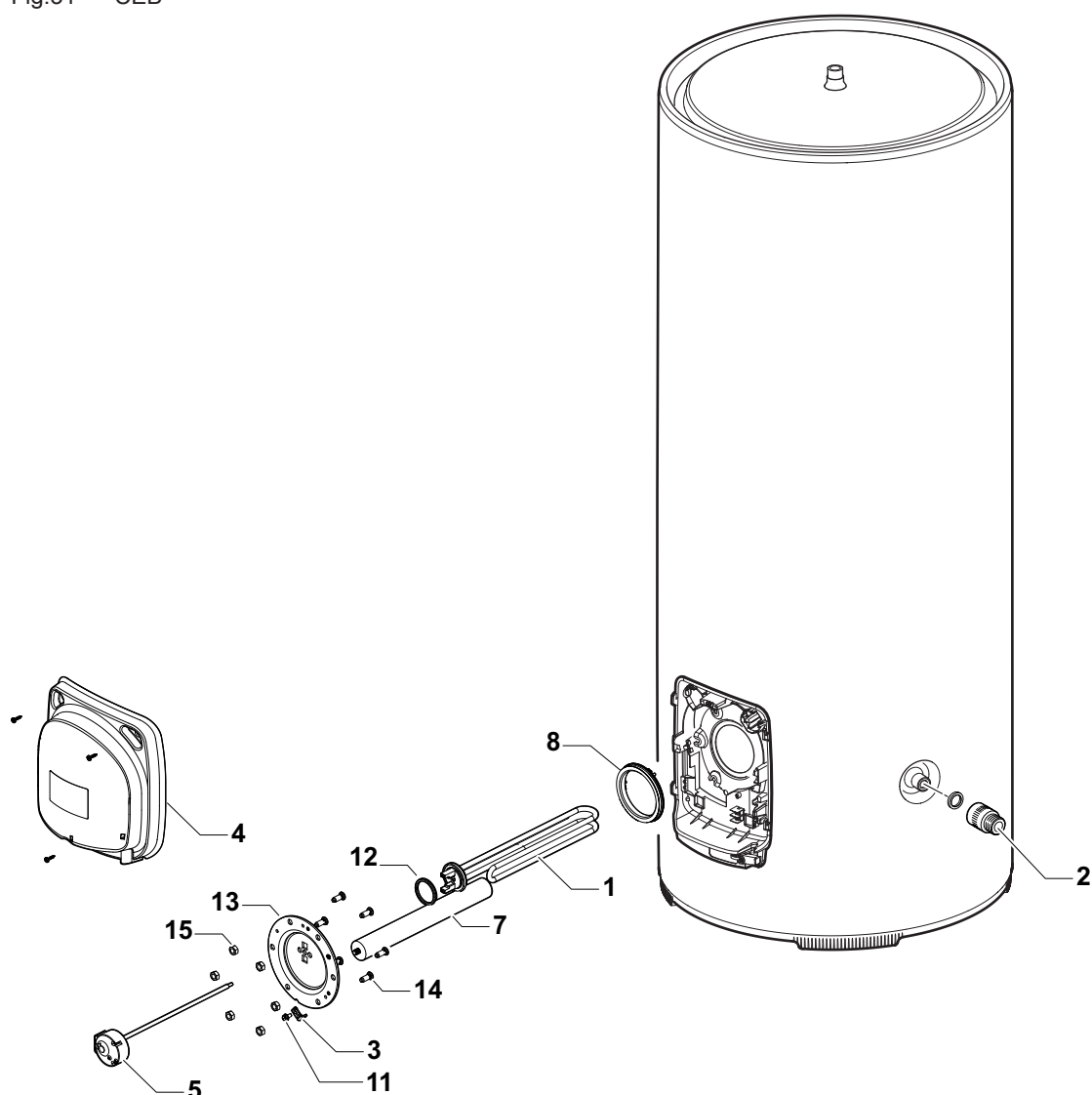
Repères	Référence	Désignation	CEB		CEB			CES		
			50L	75L	100L	150L	200L	100L	150L	200L
1	7809947	Elément stéatite 1200M	-	-	-	-	-	X	-	-
	97863563	Ensemble élément blindée 1200W + Bride + Anode	X	X	X	-	-	-	-	-
	97863564	Ensemble élément blindée 1600W + Bride + Anode	-	-	-	X	-	-	-	-
	7809951	Elément stéatite 1800M	-	-	-	-	-	-	X	-
	7809952	Elément stéatite 2200M	-	-	-	-	-	-	-	X
	7726933	Sous ensemble blindé 2200W/230V longueur 350mm	-	-	-	-	X	-	-	-
2	7809949	Kit manchon diélectrique bi-metal 3/4"	X	-	-	-	-	X	X	X
3	97863932	Etrier peint chauffe eau mural vertical	X	X	X	X	X	-	-	-
	97863937	Etrier nouvelle version	X	-	-	-	-	-	-	-
4	7809945	Capot	X	X	X	X	X	X	X	X
5	7809975	Thermostat TSE0306 bleu longueur 270mm	X	X	X	X	-	-	-	-
	7809976	Thermostat TSE0305 vert longueur 350mm	-	-	-	-	X	-	-	-
	7726931	Thermostat Tse 00265 longueur 350 mm	-	X	-	-	-	-	-	-
	7809946	Thermostat TUS00316 vert	-	-	-	-	-	X	X	X
6	7809948	Corps de chauffe VM BA	-	-	X	X	X	X	X	X
7	97861156	Anode Ø 26 longueur 120 mm	X	X	-	-	-	-	-	-
	97861150	Anode Ø 26 longueur 186 mm	-	-	X	-	-	X	-	-
	97861151	Anode Ø 26 longueur 252 mm	-	-	-	X	-	-	X	-
	97861152	Anode Ø 26 longueur 322 mm	-	-	-	-	X	-	-	X
8	7809950	Joint à lèvre Ø 112	X	X	X	X	X	X	X	X
9	7604685	Patte fil universelle	X	X	X	-	X	-	X	-
10	97525071	Etrier	X	X	X	X	X	-	-	-
11	97869870	Fil résistance 580 Ohms	X	X	X	X	X	-	-	-
12	7615550	Vis anti-rotation M8X20	X	X	X	X	X	X	X	X
13	7809967	Ecrou HM8	X	X	X	X	-	X	X	X

Fig.30 CES



MW-5001091-01

Fig.31 CEB



MW-5001090-1

Tab.12 Chauffe-eau électrique à poser

Repères	Référence	Désignation	CEB		CES	
			250L	300L	250L	300L
1	7604692	Elément blindé 3000M	X	X	-	-
	7809972	Elément stéatite 3000M + barette 4 plots	-	-	X	X
2	7809949	Manchon diélectrique bi-métallique	-	-	X	X
3	7809964	Etrier mise à la masse	X	X	-	-
4	7809973	Capot VS fixe light + capot VS mobile light	X	X	X	X
5	7809971	Thermostat bbsc0184	-	-	X	X
	7604693	Thermostat canne RTS3 R71S85 longueur 265 mono	X	X	-	-
6	7809970	Corps de chauffe ss 250/300	-	-	X	X
7	97861156	Anode Ø 33 longueur 285	X	X	-	X
8	7809966	Joint élément Ø 82	X	X	X	X
9	7615563	Bornier 2 plots + fils	-	-	X	X
10	7809957	Patte fil universelle	-	-	X	X
11	7809962	Vis HM5 autoformeuse	X	X	-	-
12	7788354	Joint élément	X	-	-	-
	7788355	Joint élément	-	X	-	-

Repères	Référence	Désignation	CEB		CES	
			250L	300L	250L	300L
13	7615561	Bride latéral	X	X	-	-
14	7615550	Vis anti-rotation M8x20	X	X	X	X
15	7809967	Ecrou M8	X	X	X	X

13 Garantie

13.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Tout notre réseau reste bien entendu à votre disposition.

13.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

14 Annexes

14.1 Fiche de maintenance pour l'installateur

Tab.13 Entretien effectué par l'installateur

N°	Opération	Périodicité
1	Détartre le chauffe-eau électrique	A bout de la première année d'utilisation puis tous les 2 ans
2	Contrôler l'anode en magnésium	Au bout de la première année d'utilisation puis tous les 2 ans

Tab.14 Entretien effectué par l'installateur n° 1 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.15 Entretien effectué par l'installateur n° 2 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.16 Entretien effectué par l'installateur n° 3 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.17 Entretien effectué par l'installateur n° 4 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.18 Entretien effectué par l'installateur n° 5 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

14.2 Fiche de maintenance pour l'utilisateur

Tab.19 Entretien effectué par l'utilisateur

N°	Opération	Périodicité
1	Manipuler la soupape ou le groupe de sécurité	Une fois par mois
2	Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux et humide l'habillage de l'appareil	Une fois par an

Tab.20 Entretien effectué par l'utilisateur n° 1 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.21 Entretien effectué par l'utilisateur n° 2 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.22 Entretien effectué par l'utilisateur n° 3 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.23 Entretien effectué par l'utilisateur n° 4 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

Tab.24 Entretien effectué par l'utilisateur n° 5 : Date _____

N°	Remarques	Intervenant	Signature
1			
2			
3			

14.3 Fiche de produit - Chauffe-eau électrique

Tab.25 Fiche de produit du chauffe-eau électrique

	Unité	CEB							CES					
		050 L	075 L	100 L	150 L	200 L	250 L	300 L	050 L	100 L	150 L	200 L	250 L	300 L
Profil de soutirage déclaré		M	L	L	M	L	L	L	M	L	M	L	L	L
Classe énergétique pour le chauffage de l'eau														
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%	37	37	37	37	38	38	37	37	37	36	37	37	37
Consommation annuelle d'énergie	kWh	137 1	274 8	274 9	140 5	272 2	270 7	275 3	137 3	275 9	142 1	275 6	272 9	273 9
Réglage du thermostat	°C	65,0 0	65,0 0	65,0 0	65,0 0	65,0 0	71,0 0	71,0 0	65,0 0	64,0 0	64,0 0	64,0 0	67,0 0	67,0 0
Niveau de puissance acoustique Lwa à l'intérieur	dB	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Capacité de fonctionnement pendant les heures creuses		Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Notice originale - © Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

DE DIETRICH

FRANCE

Direction de la Marque
57, rue de la Gare - F-67580 Mertzwiller

☎ 03 88 80 27 00

✉ 03 88 80 27 99

www.dedietrich-thermique.fr

VAN MARCKE NV

BE

LAR Blok Z, 5
B- 8511 KORTRIJK

☎ +32 (0)56/23 75 11

www.vanmarcke.be

DE DIETRICH THERMIQUE IBERIA S.L.U.

ES

C/Salvador Espriu, 11
08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT

☎ +34 902 030 154

@ info@dedietrichthermique.es

www.dedietrich-calefaccion.es

MEIER TOBLER AG

CH

Bahnstrasse 24 - CH - 8603 SCHWERZENBACH

☎ +41 (0) 44 806 41 41

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 Serviceline

www.meiertobler.ch

MEIER TOBLER SA

CH

Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6,
CH -1806 St-Légier-La-Chiésaz

☎ +41 (0) 21 943 02 22

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 Serviceline

www.meiertobler.ch

DE DIETRICH

Technika Grzewcza sp. z o.o.

PL

ul. Północna 15-19, 54-105 Wrocław

☎ +48 71 71 27 400

@ biuro@dedietrich.pl

801 080 881 Infocentrala
0,35 zł / min

www.facebook.com/DeDietrichPL

www.dedietrich.pl

BDR THERMEA (SLOVAKIA) s.r.o.

SK

Hroznová 2318-911 05 Trenčín

☎ +421 907 790 221

@ info@baxi.sk

www.dedietrichsk.sk

De Dietrich

SERVICE CONSOMMATEURS

0 825 120 520 Service 0,15 € / min
+ prix appel

ООО «БДР ТЕРМИЯ РУС»

RU

129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза», офис 309

☎ 8 800 333-17-18

@ info@dedietrich.ru

www.dedietrich.ru

NEUBERG S.A.

LU

39 rue Jacques Stas - B.P.12
L- 2549 LUXEMBOURG

☎ +352 (0)2 401 401

www.neuberg.lu

www.dedietrich-heating.com

DE DIETRICH SERVICE

AT

☎ 0800 / 201608 freecall

www.dedietrich-heiztechnik.com

DUEDI S.r.l

IT

Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia Via Maestri del Lavoro, 16
12010 San Defendente di Cervasca (CN)

☎ +39 0171 857170

@ +39 0171 687875

@ info@duediclina.it

www.duediclina.it

DE DIETRICH

CN

UNIT 1006 , CBD International
Mansion, No.16 Yong An Dong li,
Chaoyang District, 100022, Beijing China

☎ +400 6688700

@ +86 10 6588 4834

@ contactBJ@dedietrich.com.cn

www.dedietrich-heating.com

BDR THERMEA Czech Republic s.r.o.

CZ

Jeseniova 2770/56 - 130 00 Praha 3

☎ +420 271 001 627

@ dedietrich@bdrthermea.cz

www.dedietrich.cz

CE



De Dietrich

